

**Effectivement il s'agit bien
du détail n°2. Bravo !**



© Paris - Musée de l'Armée, Dist. GrandPalaisRmn /
Émilie Cambier

Prise de la ville de Rees, juin 1672

Il s'agit bien d'un détail de la peinture murale qui représente **un chien** dans la salle Turenne. Cette œuvre, peinte par **Jacques Friquet de Vauroze** (1638-1716) et son atelier, évoque **le siège de Rees** durant la guerre de Hollande (1672-1679), en juin 1672.

Le chien, fidèle aux multiples postes

Le chien est un **acteur** important du **monde militaire**. Son **obéissance**, son **odorat** particulièrement développé, l'**agressivité** potentielle de certaines

racés en font un **allié** très précieux pour le soldat. Bien que son rôle ait toujours été reconnu, les armées l'ont **utilisé de manières très différentes** au fil des époques.



Sous Louis XIV, le chien est avant tout un **animal de prestige**, d'agrément ou de **chasse**. Les témoignages et les représentations de chiens accompagnant le quotidien des soldats abondent.

Avez-vous repéré un autre chien sur la peinture représentant la ville d'Orsoy ?

Dans les deux cas, il s'agit d'**un chien très fin**, au **poil blanc**, **rapide**, pouvant **débusquer** du **gibier** et autres **rongeurs**, et pouvant **ronger le matériel** comme les cordes, les vêtements et la nourriture.

[Extrait de l'exposition documentaire Animaux & guerres : https://actualites.musee-armee.fr/expositions/animaux-guerres-episode-13-le-chien/](https://actualites.musee-armee.fr/expositions/animaux-guerres-episode-13-le-chien/)



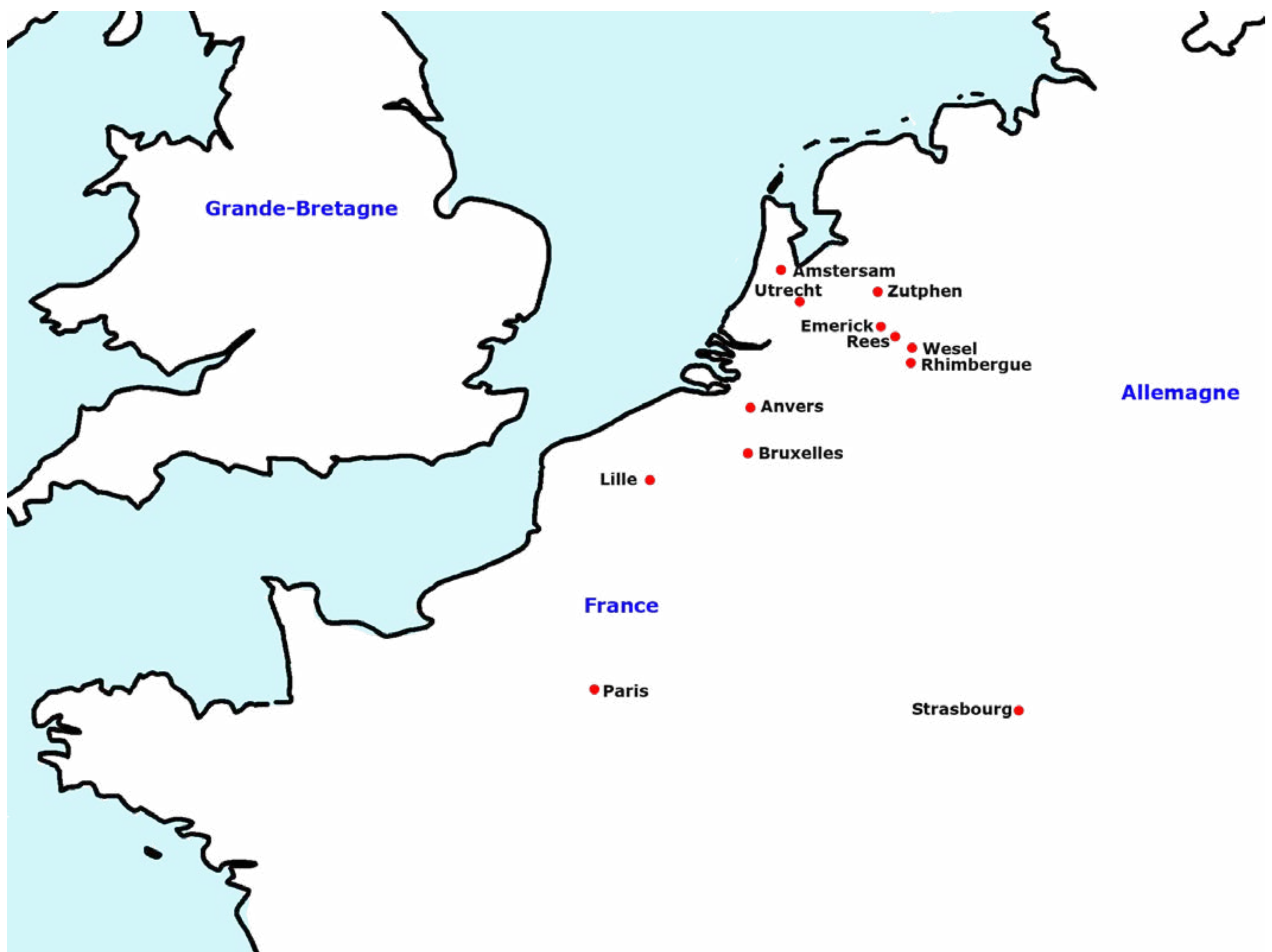
© Paris - Musée de l'Armée, Dist. GrandPalaisRmn / Émilie Cambier

Au début de la guerre de Hollande (1672-1679)

Le roi de France Louis XIV lance une grande **offensive en Rhénanie** (vaste territoire longtemps éclaté entre de multiples entités politiques).

En juin 1672, ses troupes franchissent le Rhin à Lobith, puis avancent rapidement dans la région dans l'objectif de **contrôler les points de passage sur le Rhin et de couper les Provinces-Unies de leurs alliés en Allemagne.**

Plusieurs villes, comme Zutphen, Doesburg, Emmerich et Rees, sont prise en quelques semaines. **Rees** n'est **pas le théâtre de combats** aussi intenses que d'autres localités. La garnison française qui l'occupe sert notamment à **sécuriser les lignes de communication** entre les **troupes stationnées à Wesel** et **celles opérant plus à l'Est.**



L'occupation des places par les troupes françaises signifie :

- renforcement des fortifications pour en faire une base arrière.
- paiement d'une contribution de guerre par les habitants (taxes, vivres aux troupes d'occupation).
- transformation de certains lieux de culte protestants convertis au culte catholique.



L'occupation française de Rees prend **fin en 1674**, lorsque les **Provinces-Unies**, soutenues par leurs **alliés** (notamment le Brandebourg et le Saint-Empire), lancent une **contre-offensive** en Rhénanie. Les Français, confrontés à des **difficultés logistiques** et à la **résistance des coalisés**, **se retirent** de plusieurs places fortes, dont Rees.

Le traité de Nimègue (1678)

Il met **fin à la guerre de Hollande** (1672-1679), et confirme le retour de Rees sous **souveraineté brandebourgeoise** (le duché de Clèves était alors sous contrôle du Brandebourg-Prusse).

La ville, comme beaucoup d'autres dans la région, est **démilitarisée** et perd une partie de son importance stratégique.



© Museum het Valkhof, Nijmegen - Henri Gascar, Paix de Nimègue - La signature du traité de paix entre les Royaumes de France et d'Espagne, (17 septembre 1678)

L'ancienne province de Rhénanie

C'est une **région historique et culturelle de l'ouest de l'Allemagne**, qui doit son nom au Rhin qui la traverse. Elle regroupe les **territoires** principalement situés sur les **rives du Rhin moyen** et dans **les plaines adjacentes au nord**.

La région couvre de vastes parties de l'**ancienne Lotharingie** s'étendant à l'est des Pays-Bas aux frontières avec la Saxe et la Franconie.

L'ancienne province de Rhénanie s'étend de la **rive gauche du Rhin**, entre Bingen et Clèves, aux frontières avec le Luxembourg, la Belgique et les Pays-Bas.

Sur la **rive droite du fleuve**, elle comprend également le Pays de Berg s'étendant jusqu'à la Westphalie et la Hesse à l'est, avec la partie ouest de la Ruhr.

La limite méridionale au Palatinat rhénan est composée par le massif schisteux rhénan et la rivière Nahe. Au sud-ouest, la majeure partie du Land de Sarre (à l'exclusion du Palatinat sarrois) jusqu'à la frontière lorraine faisait également partie de la Rhénanie.